



Déclaration liminaire

à la CAPC n°6 du 23 et 24 mai 2012

Tableau d'avancement AC ACP2 ACP1 et recours en notations

Monsieur le président,

La commission paritaire, concernant les TA et les recours en notation, se tient aujourd'hui mais aurait tout aussi bien pu ne pas se tenir, à l'instar de ce qui s'est passé pour les catégories B. C'était le souhait de la CGT suite à la note idiote d'un directeur général « à bout de souffle » et à son attitude lamentable. Nous en exigeons l'abrogation dans les plus brefs délais. Néanmoins nous avons considéré qu'il n'était pas raisonnable que cette CAP se tienne sans nous. Si nous sommes présents ce n'est certainement pas pour donner un quelconque quitus à l'administration sur sa conception du dialogue social . A ce titre , en cette période de festival de Cannes, nous avons plusieurs palmes à lui décerner. Celle du meilleur interprète pour le mépris qu'il aura prodigué à l'ensemble du personnel douanier tout au long de son règne qui nous l'espérons va se terminer rapidement. La palme de celle de meilleur réalisateur pour la casse d'une administration qui jusqu'à présent fonctionnait plutôt bien, lui est attribuée d'office. Enfin, une dernière palme plus inhabituelle semble lui revenir de droit, pour l'ensemble de son œuvre, c'est celle de l'inélégance conjuguée à la mesquinerie.

Vous l'aurez compris M le président, suite à la mise en place d'un nouveau gouvernement, nous espérons vivement que le changement tant annoncé se traduira pour notre administration par l'arrivée d'un nouveau directeur général. Sa volonté de casser la douane, ses grandes messes coûteuses (CAP 2012), son mépris constant pour les représentants du personnel, ses nombreuses erreurs stratégiques font de lui à la fois l'homme du passif et du passé pour la DGDDI. Au moins, ce monsieur aura fait connaissance avec quelques vrais douaniers au détour d'un ascenseur et se sera vu asséner quelques vérités durant quarante cinq minutes, suicides de collègues, mal-être, souffrance au travail, etc... Les priorités économiques et de performance se sont imposés au détriment de l'humanité. Ces choix, nous en sommes convaincus à la CGT sont contestables et seront condamnés comme des logiques absurdes quand le monde s'interrogera utilement.

Concernant le sujet qui nous intéresse aujourd'hui rien de neuf en matière de notation.

Ce système dogmatique, même si nous sommes ici uniquement pour en corriger les erreurs les plus flagrantes, est souvent une formidable machine à générer de la frustration. Parfois cet outil mal maîtrisé par les notateurs, est le révélateur du malaise rencontré dans les services.

Le SNAD-CGT déplore le maintien de la politique arbitraire des quotas de mois d'avancement, conduisant, inévitablement à dévaloriser l'appréciation des agents par une évaluation phraséologique adaptée à ce carcan.

Face à cette situation nous tirons une nouvelle fois la sonnette d'alarme : ce système d'évaluation fondé sur le respect d'objectifs doit impérativement être réformé car il est non seulement source de contradictions mais surtout d'une flagrante injustice.

Le SNAD-CGT continuera de s'opposer à l'assignation d'objectifs à titre individuel considérant que la mission douane est indissociable du travail d'équipe.

Le SNAD-CGT maintient ses propositions :

-La suppression de tous les quotas budgétaires.

-L'avancement pour tous au délai réduit.

-La mise en œuvre à tous les niveaux hiérarchiques d'une réelle politique de concertation et responsabilisation libérée de l'arbitraire et des contingences purement comptables.

Concernant les tableaux d'avancement, nous contestons la pratique inadaptée et injustifiée de non proposition pendant 3 ans d'un agent qui s'est vu infliger une sanction, alors que nombre d'entre eux ont compris le message. Nous réaffirmons notre opposition à la double peine.

Nous pointons également du doigt le zèle de certaines pratiques locales visant à attribuer une mention d'alerte, privant ainsi l'agent d'une promotion.

Enfin, nous tenons à réaffirmer nos positions POUR une carrière linéaire.

Pour conclure monsieur le président, nous vous proposons de nous hâter lors de cette CAPC dès fois que la gendarmerie ne vienne interrompre celle-ci comme elle s'est permise de le faire lors d'un contrôle de collègues provençaux près d'un péage à la demande express de la société d'autoroute. Encore une fois sur un dossier si révélateur des travers de notre société le soutien de notre hiérarchie s'est fait à minima et sans grandes convictions. Avec l'accord du DG ces sociétés d'autoroute verraient peut être d'un bon œil des contrôles sans armes et en tenue de père Noël. Méfions nous un gendarme peut en cacher un autre !!

Les élus du SNAD-CGT